

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- Optimisez les cotisations sociales de vos clients avec la...

Optimisez les cotisations sociales de vos clients avec la Plcs UCM

Catégorie

Actualité

Thématique

Tout pour mon client

Publication

23/06/2023

[Flux RSS](#)

En tant qu'indépendant, il est primordial d'anticiper sa fin de carrière afin de ne pas se retrouver avec un revenu trop faible lors de la retraite. Conscient de cet enjeu, UCM propose à ses clients indépendants la meilleure pension libre complémentaire sociale (Plcs) du marché. Grâce à elle, votre client augmente son niveau de vie à la pension, tout en bénéficiant dès maintenant d'avantages fiscaux attractifs !

Pourquoi souscrire à ce contrat d'assurance Plcs ?

UCM s'efforce d'améliorer la protection sociale de vos clients indépendants. Pour bénéficier d'une retraite sereine et de mieux faire face aux aléas de la vie, UCM leur conseille de commencer le plus tôt possible une épargne pour la retraite selon leurs revenus et à leur rythme.

Avec la Plcs UCM, ils se constituent un **capital « pension » garanti** pour demain mais profitent aussi immédiatement de revenus complémentaires en cas de maladie ou d'accident. Et cela, sans questionnaire médical !

La gestion du contrat est complètement intégrée chez UCM : ce qui implique un minimum de charges administratives pour l'indépendant. La Plcs UCM est une assurance qui permet d'épargner en toute sécurité et de payer moins de cotisations sociales et d'impôts. Les primes Plcs peuvent en effet être déduites fiscalement si votre client a effectivement et entièrement payé ses cotisations sociales échues au cours de l'année 2023.

Les avantages pour vos clients :

- La **déduction fiscale** à 100 % de leurs primes Plcs.
- Ce qui entraîne la **réduction** de leurs impôts et la baisse de leurs cotisations sociales.

Une réelle **optimisation** fiscale !

- Un **revenu garanti** supplémentaire en cas de maladie ou d'accident.
- Déjà possible à partir de **100 €** par an (ou bien plus, selon leurs revenus).
- Le **calcul** exact de la prime à payer par UCM.
- La **gestion** directe chez UCM.

Vous souhaitez en savoir plus pour vous et vos clients ?

Surfez vite sur [UCM.be](https://www.ucm.be) ou contactez [l'Account Manager](#) de votre région.

[Retour aux actualités](#)